



Créations d'entreprises

Hausse de 0,6 % en 2014

Après une baisse en 2013, la création d'entreprises, avec 850 entreprises nouvelles, augmente de 0,6 % en 2014 à Mayotte. Le secteur du commerce rassemble la moitié des créations. Les créations dans les « autres services » demeurent faibles comparées à la France (22 % contre 53 %). Huit entreprises sur dix sont des entreprises individuelles. Parmi elles, près de la moitié sont créées par des femmes.

Claude Touzet, Insee

Dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, 851 entreprises ont été créées en 2014 à Mayotte (figure 1). Le nombre de créations progresse en données brutes de 0,6 %, après une baisse de 4,8 % en 2013. Dans les autres DOM, la baisse se poursuit. Elle reste modérée à La Réunion (- 1,8 %) en comparaison des Antilles-Guyane. Le recul est particulièrement important en Martinique (- 11,2 %), contrairement au niveau national qui repart à la hausse (+ 2,3 %) après une baisse en 2013 (- 2,1 %).

La moitié des entreprises créées dans le commerce

En 2014, les créations d'entreprises augmentent dans le « commerce, transports, hébergement et restauration » (+ 1,3 %) et dans la construction (+ 14,5 %) (figure 3) mais déclinent dans l'industrie (- 7,5 %) et dans les « autres services » (- 5,4 %) (définitions).

Les créations sont essentiellement portées par le commerce qui concentre la moitié des créations. Moins d'une entreprise sur quatre est créée dans les « autres services » contre plus d'une sur deux en France. Le taux de création (définitions), qui s'établit à 10,3 % en 2014, est en-dessous de la moyenne nationale (14,0 %). Il situe Mayotte au 25^e rang des régions françaises. Deux raisons peuvent expliquer ce résultat. D'une part, le stock d'entreprises considérées comme actives est artificiellement gonflé car les cessations d'entreprises ne sont pas toujours déclarées et enregistrées dans les temps. Le greffe du tribunal de commerce était fermé pendant la majeure partie de l'année en 2014. Il a rouvert au public en janvier 2015. D'autre part, le régime d'auto-entrepreneur, requalifié micro-entrepreneur depuis décembre 2014, n'est pas en vigueur à Mayotte. Ce régime est choisi en France par une majorité de créateurs d'entreprises (51 %).

Peu de créations sous forme sociétaire

Les entreprises créées sous forme sociétaire (SA, SARL, etc.) sont peu nombreuses comparées aux créations d'entreprises individuelles (figure 2). Ces dernières représentent près de huit créations sur dix à Mayotte, contre sept sur dix au niveau national.

La part des professions libérales parmi les créations d'entreprises individuelles est particulièrement faible (12 % contre 37 % en France).

1 Les créations d'entreprises restent faibles à Mayotte

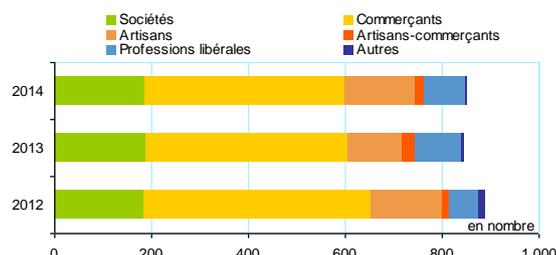
Évolution des créations d'entreprises (données brutes)

	en nombre			en %
	2012	2013	2014	Variation 2013/2014
Mayotte	889	846	851	0,6
La Réunion	6 807	6 492	6 374	- 1,8
Guadeloupe	5 004	4 416	4 150	- 6,0
Martinique	3 854	3 479	3 091	- 11,2
Guyane	2 260	1 952	1 815	- 7,0
France	549 975	538 185	550 794	2,3

Source : Insee, Sirene.

2 8 créations sur 10 sont des entreprises individuelles

Créations d'entreprises par catégorie juridique (données brutes)



Source : Insee, Sirene.

Au moment de leur création, 7 % des entreprises mahoraises emploient des salariés, soit plus qu'en France (5 %). Ces entreprises employeuses ont en moyenne 3,2 salariés, contre 2,7 salariés au niveau national.

Près de la moitié des créateurs sont des femmes

L'entrepreneuriat concerne très largement les femmes à Mayotte. En 2014, 46,7 % des entreprises individuelles sont créées par des femmes, soit nettement plus qu'en moyenne nationale (38 %). Mayotte est ainsi au 2^e rang des départements français pour l'entrepreneuriat féminin, juste derrière Paris (46,8 %). Les femmes sont particulièrement nombreuses parmi les créateurs dans le commerce de détail (65 %) ou dans la santé humaine et l'action sociale (60 %) (figure 4). *A contrario*, les hommes sont très largement majoritaires dans la construction (91 %) et les transports (100 %), secteurs traditionnellement masculins. Les créations dans l'industrie et le soutien aux entreprises restent peu féminisées.

Les créateurs d'entreprises individuelles sont relativement âgés avec un âge moyen de 40 ans, soit deux années de plus qu'au niveau national. Les créateurs âgés de 30 à 39 ans sont particulièrement nombreux (37,5 % contre 30 % au niveau national). Les moins de 30 ans sont en revanche plus rares (17 % contre 30 % en France) (figure 5). ■

3 Regain de créations dans la construction

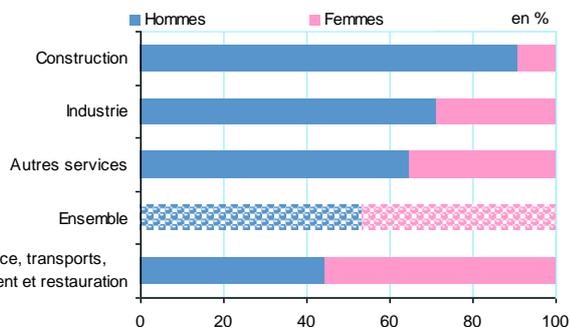
Créations d'entreprises par secteur d'activité (données brutes)

	en nombre			Variation annuelle	Taux de création	en % Taux de création France
	2012	2013	2014			
Ensemble	889	846	851	0,6	10,3	14,0
Industrie	39	40	37	-7,5	8,9	10,9
Construction	99	83	95	14,5	7,6	14,3
Commerce, transp., héberg. et restau.	598	521	528	1,3	10,1	13,3
dont commerce, réparation d'automobiles	468	424	427	0,7	10,7	13,8
Autres services	153	202	191	-5,4	14,5	14,7

Source : Insee, Sirene.

4 Les femmes sont majoritaires dans le commerce

Créations d'entreprises individuelles par sexe et secteur d'activité (données brutes)

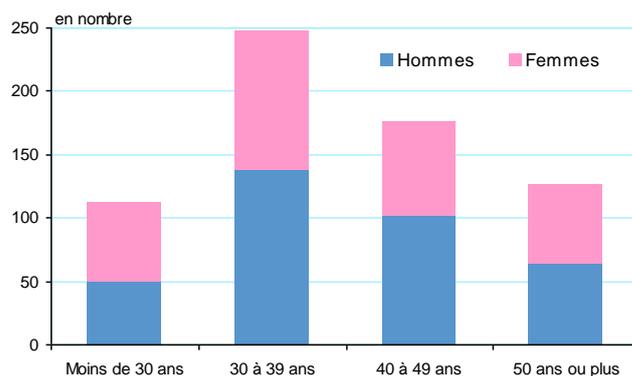


Champ : entreprises individuelles.

Source : Insee, Sirene.

5 Les jeunes créateurs d'entreprise individuelle sont peu nombreux

Créateurs d'entreprises individuelles par sexe et âge (données brutes)



Champ : entreprises individuelles.

Source : Insee, Sirene.

Les CFE au service des créateurs

Les centres de formalités des entreprises (CFE) permettent d'effectuer les démarches relatives à la vie de l'entreprise. Ils servent d'interface avec l'administration. Les CFE sont compétents selon l'activité de l'entreprise :

- commerçants : chambre de commerce et d'industrie ;
- artisans et artisans commerçants : chambre de métiers et de l'artisanat ;
- professions libérales et associations employeuses : sécurité sociale ;
- agriculteurs : chambre d'agriculture ;
- agents commerciaux et sociétés civiles : greffe du tribunal de commerce ;
- associations non employeuses : Insee.

Toute création et modification relative à l'entreprise (changement d'adresse, etc.) ainsi que la cessation d'activité le cas échéant doivent être déclarées auprès du CFE. L'enregistrement de la cessation est gratuite pour les personnes physiques.

Définitions

La **notion de création d'entreprises** s'appuie sur le concept défini par Eurostat afin d'harmoniser les données européennes. Une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Il n'y a création d'une entreprise que si elle s'accompagne de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Le champ sur lequel portent les créations d'entreprises correspond à l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Les données brutes sont issues du répertoire Sirene.

Le **taux de création** est le rapport du nombre de créations d'entreprises de l'année sur le stock d'entreprises au 1^{er} janvier de la même année.

Les « **autres services** » regroupent différents postes : information et communication, activités financières, activités immobilières, activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités de services administratifs et de soutien, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, autres activités de services.

Insee - Service régional de Mayotte
Pôle d'affaires Kawéni - Z.I. Kawéni
B.P. 1362
97600 MAMOUZOU

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédaction en chef :
Claire Grangé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4563 (version imprimée)
ISSN : 2417-0941 (version en ligne)

© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur www.insee.fr/mayotte ;
- Batto V. et Sylvie R., « Hausse des créations d'entreprises en 2014, notamment les sociétés », *Insee Première* n° 1 534, janvier 2015 ;



Insee
Mesurer pour comprendre